

L'Université de Rennes 1 accueille plus de 30 000 étudiants répartis sur 6 campus à Rennes, Saint-Malo, Saint-Brieuc et Lannion, au sein de 19 composantes de formation, dont 2 écoles et 4 IUT, et de 36 unités de recherche et d'appui à la recherche réparties en 5 grands domaines: Mathématiques - Numérique, Biologie - Santé, Molécules – Matériaux - Structures, Droit – Economie – Gestion – Science politique - Philosophie, Environnement, en lien étroit avec les grands organismes de recherche (CNRS, Inria, Inserm, INRAE).

L'établissement mobilise plus de 3300 personnels au service de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation, dont 1800 enseignants-chercheurs et enseignants. Les grandes thématiques de recherche de l'université sont référencées dans les classements internationaux dont celui de Shanghai qui en recense 19 où UR1 compte parmi les 500 premiers établissements mondiaux.

Fiche de poste détaillée

N° du poste : MCF 0361

Section CNU ouverte au recrutement : 02

N° Galaxie : 4588

Enseignement : Droit international public et droit de la santé

Descriptif détaillé des enseignements :

La personne recrutée sera amenée à dispenser des cours magistraux et des travaux dirigés, à des niveaux variés, dans l'ensemble des matières se rapportant au droit international public et au droit de la santé.

Elle pourra être conduite à exercer des responsabilités pédagogiques ou collectives.

La personne recrutée pourra être amenée à effectuer des interventions et/ou des enseignements disciplinaires en langue anglaise.

Compétences attendues dans l'utilisation de ressources pédagogiques en ligne.

Composante d'enseignement : Faculté de droit et de science politique

Contact : Sarah Postec (secrétaire du Doyen)

Tel directeur (secrétaire Doyen) : +33 2 23 23 34 98

Email directeur (secrétariat): sarah.alonso@univ-rennes1.fr

Site internet de l'UFR : <https://droit.univ-rennes1.fr/>

Recherche : Droit international public et droit international de la santé

Descriptif détaillé des activités de recherche :

La personne recrutée devra assurer une activité de publication dans le domaine du droit international public au sein de l'Institut du droit public et de la science politique.

Elle devra également piloter des recherches et des publications collectives sur les thèmes correspondant aux axes. Il serait particulièrement bienvenu qu'elle développe des recherches dans le champ du droit international de la santé.

La personne recrutée doit également être en capacité de répondre aux grands appels à projet de recherche nationaux et européens.

Laboratoire de recherche : Institut du droit public et de la science politique

Nom responsable équipe de recherche : Pr. Guillaume LE FLOCH

Tel responsable équipe de recherche : 00 33 6 62 27 75 62

Email responsable équipe de recherche : guillaume.lefloch@univ-rennes1.fr

Site internet de l'équipe de recherche : <https://idpsp.univ-rennes1.fr/>

Moyens à disposition :

Moyens matériels :

La personne recrutée pourra formuler une demande d'Aide à l'Installation Scientifique (AIS), auprès de Rennes Métropole.

Moyens humains :

La personne recrutée bénéficiera d'une décharge de service d'enseignement de 48h équivalent TD lors de son année de stage, ainsi que d'une formation en vue d'optimiser sa prise de fonctions.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une Zone à Régime Restrictif (ZRR) au sens de l'article R413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret 84-431 du 6 juin 1984.

Modalités de candidature : (Enregistrement puis dépôt du dossier de candidature sur l'appliquatif Galaxie)

Pièces justificatives :

Les pièces constitutives du dossier figurent dans l'arrêté du 13 février 2015 modifié relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences, consultable à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs.htm

Pièces complémentaires pour les candidatures au titre de la mutation prioritaire ou du détachement prioritaire :

Pour les candidat(e)s à la mutation ou au détachement, séparé(e)s pour des raisons professionnelles de leur conjoint(e) et souhaitant bénéficier des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984, se référer au titre II de l'arrêté du 13 février 2015 modifié ci-dessus mentionné.

Dématérialisation de la candidature :

Le dossier de candidature doit être déposé sur l'appliquatif Galaxie, entre le 07 octobre 2021 (10h - heure de Paris) et le 09 novembre 2021 (16h - heure de Paris).